

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR
L'AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL n° 22-23.04

RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE : n° 22-23 / 10

CONSIDÉRANT la mesure 2.3 du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021- 2026 émanant du ministère de l'Enseignement supérieur visant à soutenir les pratiques institutionnelles qui valorisent la diversité des parcours et des cheminements de même que celles qui facilitent les transitions interordres et, pour l'enseignement universitaire, intercycles, dans le but de favoriser la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT le souhait de l'ITHQ d'attirer des personnes étudiantes vers les formations universitaires dans le domaine de l'accueil ;

CONSIDÉRANT les analyses comparatives des compétences des cours de programmes techniques permettant d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) et des fiches descriptives des cours universitaires réalisées par l'équipe de conseillanc pédagogique et validées par les membres du corps professoral de l'ordre universitaire ;

CONSIDÉRANT les exigences requises ailleurs dans le réseau pour pouvoir bénéficier des passerelles DEC-BAC ;

CONSIDÉRANT la recommandation du 1^{er} février 2023 du comité de programme du Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH) d'exiger une cote R d'au moins 26 à toute personne étudiante admise au BAGAH et souhaitant bénéficier de l'une des passerelles;

La Commission des études universitaires recommande à la Direction générale:

- L'adoption de cinq passerelles DEC-BAGAH permettant la reconnaissance systématique des cours identifiés, pour les programmes techniques cités ci-dessous, et ceci sans égard à l'établissement offrant ces programmes au Québec

Programmes de DEC concernés:

- 414.A0 Techniques de Tourisme (10 cours)
- 430.B0 Techniques de Gestion établissement restauration (10 cours)
- 430.A0 Techniques de Gestion hôtelière (10 cours)
- 391.A0 Technique de gestion et d'intervention en loisir (3 cours)
- 410.D0 Gestion de commerces – pour les étudiants ayant débuté avant Automne 2023 (5 cours)

PROPOSÉE PAR JASMIN TANGUAY

APPUYÉE PAR CYNTHIA LAPOINTE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La Directrice générale

Date

c.c. Membres de la Commission des études universitaires